



5 morts en 2 roues motorisés sur les routes sarthoises : ce n'est pas à la FFMC72 d'être en colère mais au préfet !

Accidentologie des motos et des cyclos en Sarthe

ANNEES	ACCIDENTS		TUES		Blessés Hospitalisés.		Blessés Légers	
	motos	cyclos	motos	cyclos	motos	cyclos	motos	cyclos
2011	115	82	12	1	64	33	45	48
2012	55	40	3	1	48	24	16	20
2013	45	26	4	0	35	21	10	2

Typologie des accidents mortels des deux roues motorisés

2011 : 13 tués : 6 motards seuls impliqués – 4 collisions frontales avec VL* ou VU*

1 collision frontale moto/PL* – 1 collision moto/tracteur + 1 cyclo seul

2012 : 4 tués : 3 collisions avec moto/VL – 1 collision cyclo/VU*.

2013 : 4 tués : 3 motards seuls – 1 motard/tracteur.

2014 : 5 tués : 2 motards seuls – 3 collisions suite à des pertes de contrôles.

Infraction ou délit des accidents de deux roues motorisés (alcool)

ANNEES	INFRACTIONS	DELITS
2011	2	8
2012	2	17
2013	2	6

Si le tableau de l'accidentologie montre une forte baisse des accidents et des tués depuis 2011 qui a été une année noire, cette tendance à la baisse est remise en cause depuis le début de cette année.

Le préfet est en colère contre les comportements dangereux. La FFMC devrait plutôt encourager ses adhérents à avoir de bons comportements sur la route au lieu de les inciter à manifester contre un changement de réglementation potentiel.

* VL : Véhicule Léger – VU : Véhicule Utilitaire – PL : Poids Lourds